Commune d'Authezat

Tarifs de location des terrains communaux

Type de terrain	N° Parcelle(s)	Dénomination	Surface parcelle(s)	Nombre de lot(s)	Public concerné	Tarif Annuel du lot
Terre de culture	ZM n°103	Les Palles Nord	23a40ca	1	**Agriculteurs Authezatois inscrits à la MSA** (à l'exclusion des retraités et exploitants dont l'activité n'est pas principalement agricole)	35 €
	ZN n°92 - Partie Cultivable	Sous La Gardette	21a	1		32 €
Terre à jardin	ZK n°21	Jarouneix	13a50ca	2	**Authezatois**	10 €
	ZM n°129 et n°130	Les Chaumes	13a15ca	8 potagers de 160m²		20 €
Verger	ZN n°92 - Partie en Verger	Sous La Gardette	20a	1		80 €

En cas de nouvelles demandes de location pour ces parcelles, un tirage au sort attribuerait la ou les dites parcelles.
La dénonciation de location de ces parcelles interviendra le cas échéant trois mois avant la date d'échéance par simple lettre recommandée par l'une ou l'autre des parties, sans que le locataire ne puisse prétendre à indemnité.